

Entretien avec le ministre de l'agriculture Didier GUILLAUME et les organisations syndicales du 7 avril 2020

**« La sécurité et les conditions de travail
c'est notre priorité à nous organisations syndicales »**



FO Agriculture était représentée par Jean-Christophe LEROY, Stéphane TOUZET, Christine HEUZE.

Ce n'était pas dans les « champs » que nous avons rendez-vous mais en visioconférence. C'était un moment très attendu avec notre ministre pour faire un point de situation sur « le COVID 19 au MAA ». L'unité syndicale était au rendez-vous puisqu'une seule [déclaration commune](#) était programmée afin de laisser plus de temps aux échanges.

Les points forts de notre déclaration, les OS ont demandé :

- La communication des plans de continuité de l'activité (PCA) aux organisations syndicales,
- la réunion des CHSCT afin d'analyser les PCA, les mesures mises en place,
- les mesures de protection individuelles mises en place,
- un bilan du télétravail et de ses conséquences,
- la mise en place d'un groupe de travail spécifique sur les conditions de travail et la sécurité sanitaire des agents travaillant en abattoir durant cette période de crise,
- le maintien des garanties sur les droits des agents avec le principe d'aucun préjudice lié au Covid19 pour les agents du MAA,
- la sécurité en entreprise et la poursuite de la formation en centre des apprentis et alternants,
- de se préparer à la sortie du confinement.

Les points saillants du discours de notre ministre :

- « le ministre apporte son soutien à l'ensemble des salariés »,
- « le confinement porte ses fruits. Nous ne sommes pas encore sortis »,
- « la chaîne alimentaire et l'éducation sont assurées, notre ministère est opérationnel »,
- « la chaîne alimentaire tient et n'a pas été cassée »,
- « tous les jours des solutions sont mises en place pour garantir la sécurité sanitaire »,
- « l'enseignement agricole a réussi à assurer la continuité pédagogique »,
- « le dialogue social s'est intensifié sur la gestion de crise. Il est important de faire un point. Les OS sont des maillons essentiels. Il faut garder un lien social avec les agents. Les réunions hebdomadaires des OS avec le SG au format CTM sont importantes. Le CHSCTM doit se réunir demain »,

- le ministre a demandé aux DRAAF, DAAF la tenue régulière de réunions d'information locale »,
- « l'interministérialité n'a jamais été aussi essentielle »,
- « les premières éditions de FAQs ont été mises en place et seront actualisées »,
- « une attention particulière doit être portée sur le ressenti des agents. Ceci engendre une nouvelle forme de travail et de management. Il n'est pas simple de travailler isoler et le maintien du lien social est indispensable »,
- un nouvel outil de communication « Gardons le fil » est en place. Le numéro 1 est sorti, le numéro 2 ne devrait pas tarder,
- « suite à la demande des OS, une cellule d'écoute avec numéro vert sera mise en place dès demain ».

- Il y a effectivement des remontées d'abattoirs où les mesures ne sont pas respectées. Au signalement d'un cas, le ministère est intervenu directement auprès de l'industriel.
- La DGAL s'attache avant tout à la protection des agents.

Concernant les agents contractuels :

- Les licenciements sont suspendus,
- Les contrats s'arrêtant au 30 avril pourront être prolongés à la demande de l'agent,
- les agents dont les contrats sont arrivés à échéance fin mars peuvent demander à bénéficier d'une aide,
- concernant les contrats sur budget des établissements, le ministère s'attache à ce que le lien soit conservé entre les agents et les établissements concernés.

Les réponses aux interrogations des organisations syndicales :

Monsieur le ministre précise qu'il ne peut pas répondre à toutes les questions de l'intersyndicale, en particulier les points techniques mais assure qu'une réponse sera faite.

Le dialogue social est essentiel et doit être « le plus franc possible ».

Concernant les CHSCT qui n'ont pas été réunis, il faut les faire remonter au secrétariat général.

Concernant les masques et le matériel : une commande de masques a été faite par le ministère et nous sommes en attente de livraison. C'est un sujet qui dépasse notre administration et les masques restent positionnés là où ils sont prioritaires. Pour FO, les abattoirs et les SIVEP ne sont pas les seuls endroits où les agents sont exposés au risque. Dans les directions, à l'accueil ou dans les SEA par exemple, il est absolument nécessaire de mettre en place des mesures limitant les risques.

Concernant les SIVEP et les abattoirs : la priorité est le respect des mesures barrière, de la distanciation et de mettre en place des masques adaptés. Un courrier à l'ensemble des fédérations et des préfets a été envoyé afin que les mêmes équipements soient proposés aux agents du privé et du public.

Sur le sujet spécifique abattoirs :

- Le travail doit être effectué en respectant toutes les mesures réglementaires même si cela devrait impliquer la diminution des cadences.
- Il n'y a pas d'alternative. La sécurité des agents doit être prioritaire. Un guide fait conjointement avec le ministère du travail a été mis en place et transmis aux industriels.

Concernant les examens : la tenue des examens n'est pas possible. Une harmonisation avec l'éducation nationale est faite.

FO dénonce le fait que la décision a été prise alors que la DGER travaillait encore à des scénarios avec les représentants du personnel. FO souligne qu'il existe de grandes différences d'organisation entre l'éducation nationale et l'enseignement agricole.

Concernant les violences conjugales : oui c'est un sujet important. Le SG insérera dans le prochain « Gardons le fil » les éléments nécessaires pour l'information des agents sur ce point.

Concernant le coronavirus et les personnes qui vivent avec des personnes à risque : nous devons en tenir compte.

FO recommande aux collègues concernés de se faire connaître auprès de leur direction.

Concernant le déconfinement : le déconfinement n'a rien à voir avec la reprise du travail dans certains domaines. Par exemple, en milieu forestier rien ne s'oppose à la reprise du travail. L'heure n'est pas au déconfinement et évidemment les OS seront associées aux discussions le moment venu.

Concernant la chaîne agroalimentaire : « il est de la responsabilité du MAA de la préserver et de la faire fonctionner ».

Concernant les fonctionnaires qui souhaiteraient prêter main forte aux agriculteurs notamment : la réponse du ministre est la suivante : « pour aller à la ferme il faut se mettre en congés ».

Concernant les apprentis : « les consignes sont cohérentes avec les autres ministères. Les apprentis sont soumis aux mêmes règles que les salariés. Il faut respecter les règles de sécurité ».

Concernant les stagiaires : « une réunion est programmée cette semaine pour arrêter les modalités conformes au cadre juridique ». « Pour les stagiaires enseignants, il faut s'adapter aux circonstances mais s'assurer de leurs compétences ».

Concernant le chômage partiel : « la question du chômage partiel pour les salariés de droit privé des exploitations est une question interministérielle ».

Concernant le soutien psychologique aux agents isolés : « un flash spécial est en cours de diffusion ».

Concernant la paye : « une réponse sera apportée ultérieurement ».

Concernant les congés pour deuil pris à l'issue du confinement pour les agents touchés : « c'est un sujet interministériel, nous ne pouvons pas y répondre pour l'instant ».

Concernant les congés des agents en période de confinement :

Réponse du ministre : « ce sont les règles de la DGAFP qui s'appliqueront ».

Pour FO : ce n'est pas notre avis. Nous venons d'apprendre qu'une instruction de la DGAFP envoyée aux chefs de services dans les ministères et validée par le Premier ministre continue à stigmatiser les fonctionnaires et agents publics. Sur les congés notamment, il est stipulé : **les congés posés pendant la période de confinement seraient donc perdus et déqualifiés des congés annuels. L'argument fallacieux est que « Demain, aux côtés des salariés du secteur privé également confinés, tous auront un rôle à jouer pour relancer l'activité dans notre pays.**

Il convient donc d'anticiper dès à présent la sortie du confinement et de garantir, au-delà de la gestion de crise, la continuité des services publics en évitant toute désorganisation ». En résumé, évitons que les agents aient trop de stock de congés au moment de la reprise pour être sûr de relancer l'activité donc l'économie au prétexte de l'union sacrée. Cette instruction est inadmissible et apporte un climat suspicieux en pleine gestion de crise.

Pour FO : un agent qui veut prendre des congés doit pouvoir le faire mais il est inadmissible d'imposer des congés aux agents.

Intervention de la DGER :

La DGER salue la mobilisation des enseignants qui permet la continuité pédagogique. Une convention va être mise en œuvre avec La Poste pour adresser les devoirs aux élèves. Une nouvelle circulaire doit sortir en fin de semaine.

Pour les examens, dans la continuité du travail de la semaine dernière, les CCF seront pris en considération avec plus de poids. Les textes vont être publiés. **FO demande un groupe de travail sur cette question.**

Un membre du CGAAER évalue actuellement les préjudices de la crise sur les établissements.

Intervention du DGAL :

Les priorités sont :

- « l'inspection sanitaire, les contrôles import, export et les urgences, le tout en limitant les déplacements au maximum »,
- « le respect des mesures de gestes barrières ».

Pour terminer le Ministre invite les organisations syndicales à lui remonter toutes les situations personnelles qui posent problème et nous assure que les organisations syndicales seront associées à tout ce qui se fait autour du COVID 19.

En conclusion

Pour **FO Agriculture**, cette réunion (informelle), nous a permis de faire le point sur la situation actuelle et sur les mesures prises par le MAA pour ses agents (respectées ou pas dans les structures). Nous espérons que les différentes alertes, remarques et points de dysfonctionnements que nous avons signalés et qui ont été prises en compte par notre ministre seront suivis d'effets. **FO Agriculture** reste plus que jamais mobilisée car il est primordial que la sécurité et les conditions de travail soient appliquées scrupuleusement en ces temps de crise que nous vivons aujourd'hui.

Vos représentants **FO Agriculture**



Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

